

## Certification environnementale des ateliers de services automobiles

# Le programme CLÉ VERTE officiellement sur les rails

**En gestation depuis quelques années à la Table de concertation sur l'environnement et les véhicules routiers, cette importante initiative vient de connaître son premier aboutissement avec le lancement de CLÉ VERTE.**

Ce n'est pas par hasard que Nature-Action Québec (NAQ), promoteur du programme, avait choisi le Centre Auto Beaumont comme site de cet événement qui s'adressait dans un premier temps aux quelque 12 000 entreprises de services automobiles que compte le Québec. Cet atelier de Ville Mont-Royal est en effet le tout premier à avoir obtenu la certification environnementale CLÉ VERTE.

### Approche coordonnée du secteur

À ce jour, toutes les initiatives environnementales mêmes les plus prometteuses,

observer pour l'amélioration de la qualité de l'air, la réduction des déchets et celle des risques de pollution de l'eau.

### CAA-Québec sonne la charge

À la suite du résultat positif du projet pilote mené le printemps dernier auprès de 16 ateliers au Québec, une entente vient d'être conclue avec CAA-Québec qui exigera d'ici deux ans que chacun de ses 454 garages recommandés détienne la certification CLÉ VERTE. « Le programme est un geste concret et significatif qui vise à relever la barre auprès de l'industrie en

détienne sur une base volontaire cette certification. Pour son directeur général, Pascal Bigras, « tout ce qui est écologique dans l'exploitation d'un commerce prend beaucoup de valeur aux yeux des clients. Le programme de certification permettra non seulement de rendre les ateliers plus performants en matière d'environnement, mais aussi de communiquer aux automobilistes des informations sur les gestes qu'ils peuvent poser individuellement en vue de contribuer aux objectifs de CLÉ VERTE. »

On mise donc sur un effet d'entraînement nourri par la collaboration des propriétaires d'ateliers et de la sensibilité grandissante des Québécois aux questions environnementales.

### Volet grand public à l'hiver 2009

Le programme de certification est permanent. Son développement a été financé par le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) et plusieurs grands partenaires, tous présents au lancement du volet *Industrie*. Pour les premiers mois, les droits d'inscription unitaires ont été fixés à 375 \$ par atelier. Le certificat émis sera valide pour deux à trois ans, selon l'atelier. Quant au volet *Grand public*, Nature-Action Québec prévoit effectuer un lancement officiel au cours des prochains mois avec le support d'activités promotionnelles et médiatiques. **G**

[www.nature-action.qc.ca/cleverte](http://www.nature-action.qc.ca/cleverte)



On mise sur un effet d'entraînement nourri par la collaboration des propriétaires d'ateliers et de la sensibilité grandissante des Québécois aux questions environnementales.



Pascal Bigras et Robert Comtois, respectivement directeur général et chargé de projet NAQ, Véronique Jampierre, directrice générale FAQDD, Pierre Beaudoin, président de la Table de concertation, Ginette Bureau, présidente-directrice générale RECYC-QUÉBEC, Jean-Guy Trottier, directeur général d'AUTO-Prévention et Carolle Larose, consultante et initiatrice du projet

se dotant de normes et pratiques adaptées aux contraintes environnementales », de souligner Pierre Beaudoin, président de la Table de concertation et directeur principal des Services techniques à CAA-Québec.

À noter que plusieurs propriétaires d'ateliers de carrosserie, de mécanique et de pneus ont déjà entrepris des démarches pour obtenir leur certification.

### Effet d'entraînement

NAQ fait le pari que, d'ici quelques années, la moitié des ateliers au Québec

comme le contrôle des émissions et la récupération des pneus et des huiles usagées, étaient élaborées en silo. Le mérite de CLÉ VERTE est d'intégrer l'ensemble de ces initiatives en un tout cohérent en tenant compte des réglementations gouvernementales et des meilleures pratiques à